



PALESTINE

Trèfle Fraise

Trifolium fragiferum

Le trèfle qui allie rusticité et pérennité

Très persistant, il résiste au pâturage intensif et tolère la salinité

Peu exigeant sur la nature du sol, présente une haute valeur alimentaire

Grande tolérance aux excès d'eau et de sec



MORPHOLOGIE

SYSTÈME RACINAIRE **PIVOT**

PMG MOYEN **1,5 G**

HAUTEUR DE VÉGÉTATION **COURTE**

- ■ ■ ■ moyen
- ■ ■ ■ bon
- ■ ■ ■ très bon
- ■ ■ ■ exceptionnel

COMMENTAIRES

Hauteur à floraison : 20 à 30 cm. Il se multiplie aussi par stolons comme le trèfle blanc. Ses feuilles sont d'un vert uniforme en forme d'olive.

COMPORTEMENT

- ■ ■ ■ VIGUEUR AU DÉPART
- ■ ■ ■ FROID
- ■ ■ ■ SÉCHERESSE
- ■ ■ ■ EXCÈS D'EAU
- ■ ■ ■ RUSTICITÉ
- ■ ■ ■ RÉSISTANCE AU PIÉTINEMENT
- ■ ■ ■ RESTRUCTURATION DES SOLS
- ■ ■ ■ PIÉGEAGE DE L'AZOTE
- ■ ■ ■ COMPÉTITION ADVENTICE

- ■ ■ ■ moyen
- ■ ■ ■ bon
- ■ ■ ■ très bon
- ■ ■ ■ exceptionnel

PRODUCTIVITÉ

- ■ ■ ■ PRODUCTION PRINTEMPS
- ■ ■ ■ PRODUCTION ÉTÉ / AUTOMNE
- ■ ■ ■ PROTÉINES

- ■ ■ ■ moyen
- ■ ■ ■ bon
- ■ ■ ■ très bon
- ■ ■ ■ exceptionnel

CONSEILS DE CULTURE

PH DU SOL 5,5 À 9

PÉRIODE DE SEMIS (AUTOMNE) MI-AOÛT À MI-SEPTEMBRE

PÉRIODE DE SEMIS (PRINTEMPS) MI-MARS À AVRIL

DENSITÉ DE SEMIS (AUTOMNE) EN PUR 5 À 10 KG/HA

DENSITÉ DE SEMIS (AUTOMNE) EN MÉLANGE 1 À 5 KG/HA

DENSITÉ DE SEMIS (PRINTEMPS) EN PUR 5 À 10 KG/HA

DENSITÉ DE SEMIS (PRINTEMPS) EN MÉLANGE 1 À 5 KG/HA

TYPE DE SOL TOUS TYPES DE SOLS

PROFONDEUR DE SEMIS 0,5 À 1 CM

COMMENTAIRES

Rouler après semis.

EXPLOITATION

Fourrage pluriannuel (fauche ou pâture), en association optimale avec du trèfle violet et/ou du trèfle blanc.

FERTILISATION

En fonction des besoins de la culture et des analyses de sols.

DESTRUCTION

■ ■ ■ ■ GEL (INF. -8°C)

■ ■ ■ ■ ROULAGE

■ ■ ■ ■ ROULAGE SUR GEL (INF. -8°C)

■ ■ ■ ■ BROUAGE

■ ■ ■ ■ OUTILS À DENTS

■ ■ ■ ■ OUTILS À DISQUES

■ ■ ■ ■ LABOUR

■ ■ ■ ■ CHIMIE

■ ■ ■ ■ moyen

■ ■ ■ ■ bon

■ ■ ■ ■ très bon

■ ■ ■ ■ exceptionnel

Destruction chimique du couvert interdite sauf dans certains cas particuliers, veuillez à vous renseigner sur les dérogations possibles dans votre région.